

2022/104

Deliberation n° 19/2022

SK

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune Budget annexe - Bâtiments Locatifs
---------------------	-------------------------------------------------------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 8 707.43 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES : 0 Contre 21 Pour

6 Abstentions

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	9 588.20 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-880.77 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	8 707.43 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	11 989.57 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	0.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 8 707.43 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	8 707.43 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.

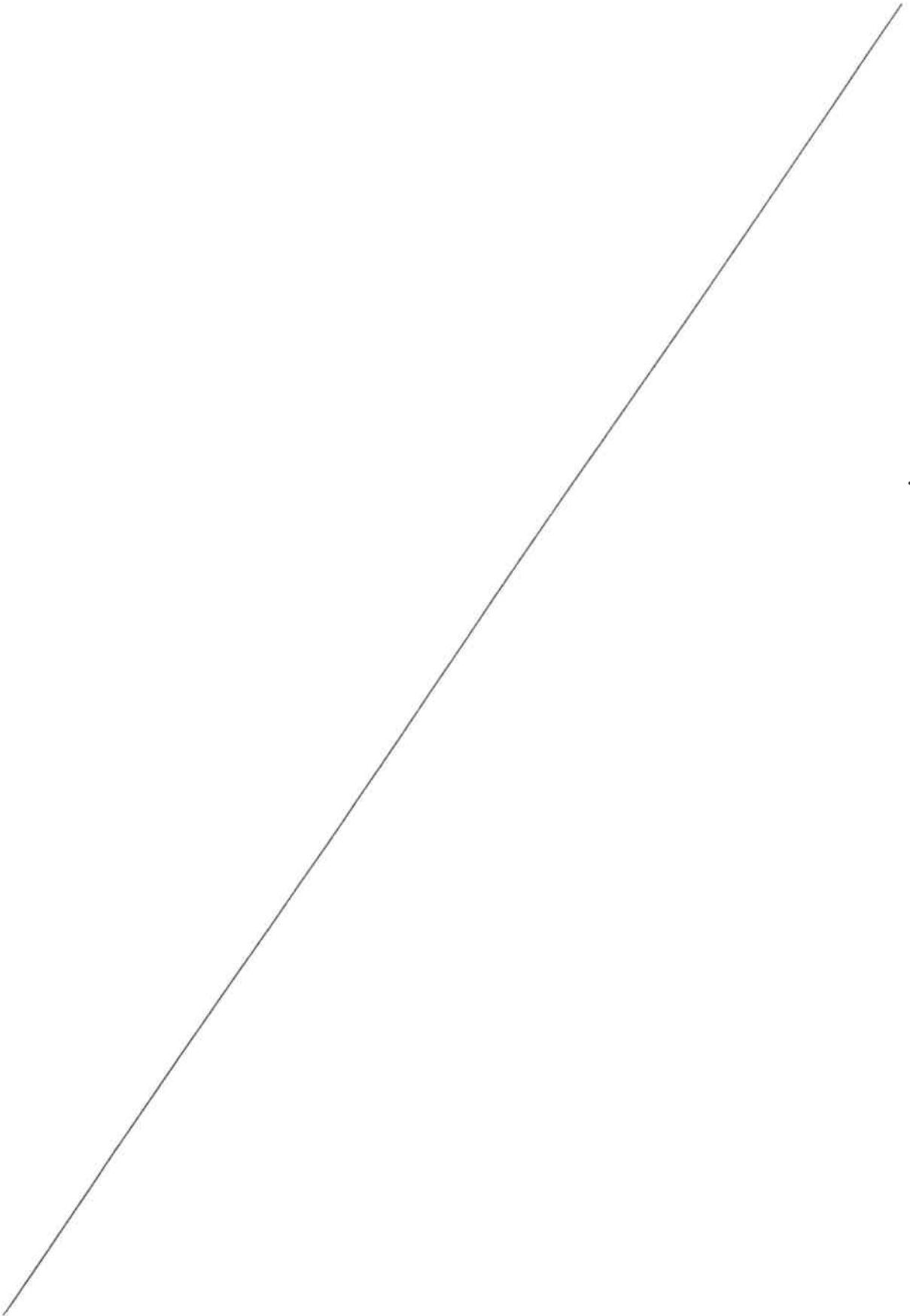
(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Madame Sophie RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission, le et de la publication le .



A Bavans, le 13/04/2022

La Maire,
Sophie RADREAU



VILLE de BAVANS 25 550
1 RUE DES FLEURS

25 550 BAVANS

04/03/2022
18:12

BATIMENTS LOCATIFS - 11171 2021

Restes à réaliser sur Recettes d'Investissement

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
001		15 346.44 €	0.00 €	0.00 €
021		16 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total		31 546.44 €	0.00 €	0.00 €

Arrêté à la somme de 31 546.44 €

Par délégation
Olivier ROCCHI
B.P. 10
25630
STE-SUZANNE
RESORRE
MONTBÉLARD et des DEUX-VALLÉES

BAVANS, le 31/03/2021

Sophie RADREAU

Maire de Bavans



20224105

SR

25 550 BAVANS

Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
16	Emprunts et dettes assimilées	3 356.87 €	3 356.87 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	16 200.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours	11 989.57 €	0.00 €	0.00 €
Total		31 546.44 €	3 356.87 €	0.00 €

Portée à la somme de 3000 euros



Par délégation
Olivier ROCTY

BAVANS, le 31/03/2021
Sophie RADREAU



Maire de Bavans